

AR Prefecture

063-216303537-20231213-2023_12_47-DE
Reçu le 15/12/2023

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 10
- présents 08
- votants 09
- absents 02
- exclus 0

L'an Deux Mil Vingt –trois, le 13 décembre à 20 h 00

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 07 décembre 2023
Date d'affichage : 07 décembre 2023

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, , THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, ROMEAS Daniel (pouvoir à CARLE Pascal)

a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 47 – 2023

Demande de subvention FIC 2024 – école primaire

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les devis concernant l'amélioration des équipements scolaires de l'école primaire :

- Entreprise MAGAUD, 63220 MAYRES, pose de grillage panneaux rigides d'une hauteur de 1.20 m sur une longueur de 180 ml : 17 100.00 € HT
- Entreprise COMAT et VALCO, 34536 BEZIERS, jeux pour cours de récréation : 6 630.00 € HT

Coût total de l'opération et plan de financement :

Montant HT	Taux FIC	Subvention FIC	Montant TTC	Part communale
23 730.00 €	40 %	9 492.00 €	28 476.00 €	18 984.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal décide :

- de valider les travaux et l'achat de jeux pour l'école primaire pour un montant de 28 476.00 € TTC
- De solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre du FIC 2024 de 40% pour un montant de travaux HT de 23 730.00 € soit 9 492.00 €

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 décembre 2023
et publication ou notification du 14 décembre 2023

